

Pratiquer l'anglais dans un contexte professionnel - LEVELTEL

Active

Certification : RS6265
Formacode : 15234 : Anglais
Code CPF : 2208773
Code NSF : 136 : Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales
Certificateur : ECSPLICITE
Site internet : <http://www.leveltel.com/>

Résumé de la certification :

LEVELTEL+ permet d'attester de l'aptitude à travailler en anglais dans un poste donné. Cette évaluation est basée sur les 5 compétences définies dans le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues) :

- La réception : écouter, lire
- La production : s'exprimer oralement en continu, écrire
- L'interaction : prendre part à une conversation

La certification « Aptitude à travailler en langue anglaise- LEVETEL+ » est délivrée en fonction de l'atteinte d'un objectif de niveau minimum lié à un métier.

Les niveaux possibles s'échelonnent entre A2+ (au minimum) et C1.

La certification est destinée aux actifs souhaitant développer leur employabilité et/ou leur mobilité professionnelle ou à la recherche d'un emploi et ce, dans une démarche individuelle ou à la demande des entreprises.

Organisation

L'évaluation permet d'évaluer 10 critères :

- Compréhension écrite : comprendre un document professionnel écrit pour pouvoir, le cas échéant, y répondre.
- Clarté de la rédaction : produire un texte fluide, clair, facile à lire et à comprendre pour le lecteur.
- Efficacité grammaticale en rédaction : choisir des structures efficaces et justes, aussi bien pour décrire les actions que pour séquencer des procédures ou convaincre sur des idées.
- Précision lexicale en rédaction : appuyer la rédaction sur un vocabulaire approprié et correct, tel qu'employé communément dans un environnement professionnel.
- Capacité à répondre à l'objectif en rédaction : produire une réponse écrite parfaitement en ligne avec ce qui est demandé et qui permet à l'échange d'avancer dans la bonne direction.
- Efficacité grammaticale en production orale : choisir des structures efficaces et justes, aussi bien pour décrire les actions que pour séquencer des procédures ou convaincre sur des idées.
- Précision lexicale du vocabulaire professionnel général à l'oral : produire spontanément et comprendre le vocabulaire professionnel transversal.

- Précision du vocabulaire professionnel métier à l'oral : produire spontanément et comprendre le vocabulaire spécifique au métier du candidat.
- Fluidité du discours et interaction à l'oral : articuler et enchaîner un discours à l'oral afin de faciliter et dynamiser l'échange.
- Compréhension orale : comprendre et interagir à l'oral en anglais professionnel pour exécuter des actions, rebondir dans l'échange et faire avancer des projets.

Modalités d'évaluation

L'évaluation est réalisée par une mise en situation professionnelle adaptée au métier du candidat. Cette évaluation se déroule en visioconférence en direct et en une seule fois avec un évaluateur sélectionné drastiquement par le certificateur.

A l'issue de cette évaluation, un deuxième évaluateur note à son tour l'enregistrement de la partie orale et de la partie écrite de l'évaluation du candidat. Ces deux notes ainsi que l'enregistrement de la partie orale et de la partie écrite sont ensuite transmises à un jury de certification qui est le seul habilité à délivrer, si le niveau attendu est atteint, la certification.

La réussite à la certification est formalisée par l'envoi d'un parchemin attestant de l'aptitude du candidat à travailler en langue anglaise dans son métier.

En cas d'échec, une attestation de niveau sera transmise.

Prérequis

Pour accéder à la certification, le candidat présenté doit avoir réalisé le parcours de formation tel que proposé par l'organisme partenaire (dûment habilité) et prévoyant une évaluation à visée certificative en fin de parcours de formation.

La certification est bien distincte du parcours de formation.

Pour établir le parcours de formation, l'organisme partenaire doit :

Evaluer le niveau de départ du candidat en anglais professionnel

Sélectionner le niveau en anglais professionnel visé par le candidat en s'appuyant sur la grille des compétences et niveaux CECRL, minimum requis par métiers, établie et transmise par le certificateur.

Proposer un parcours de formation cohérent pour atteindre l'objectif, parcours contrôlé et visé par le certificateur.

Compétences attestées :

Le référentiel visé et utilisé est le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL),

L'échelle du CECRL définit les 6 niveaux ci-dessous et les compétences correspondantes. Nous complétons cette présentation d'exemples de mise en application dans le milieu professionnel.

Utilisateur débutant - A1

Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif. Peut se présenter à des collègues.

Utilisateur débutant - A2

Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

Peut en général suivre les changements de sujets dans une discussion formelle relative à son domaine si elle est conduite clairement et lentement. Peut échanger des informations pertinentes et donner son opinion sur des problèmes pratiques si on le/la sollicite directement à condition d'être aidé(e) pour formuler et de pouvoir faire répéter les points importants le cas échéant. Peut dire ce qu'il/elle pense des choses si on s'adresse directement à lui/elle dans une réunion formelle, à condition de pouvoir faire répéter le cas échéant.

Utilisateur indépendant - B1

Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

Peut suivre l'essentiel de ce qui se dit relatif à son domaine, à condition que les interlocuteurs évitent l'usage d'expressions trop idiomatiques et articulent clairement. Peut exprimer clairement un point de vue mais a du mal à engager un débat. Peut prendre part à une discussion formelle courante sur un sujet familier conduite dans une langue standard clairement articulée et qui suppose l'échange d'informations factuelles, en recevant des instructions ou la discussion de solutions à des problèmes pratiques.

Utilisateur indépendant - B2

Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Peut suivre une conversation animée, en identifiant avec exactitude les arguments qui soutiennent et opposent les points de vue. Peut exposer ses idées et ses opinions et argumenter avec conviction sur des sujets complexes et réagir de même aux arguments d'autrui. Peut participer activement à des discussions formelles habituelles ou non. Peut suivre une discussion

sur des sujets relatifs à son domaine et comprendre dans le détail les points mis en évidence par le locuteur. Peut exprimer, justifier et défendre son opinion, évaluer d'autres propositions ainsi que répondre à des hypothèses et en faire.

Utilisateur expérimenté - C1

Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

Peut facilement soutenir un débat, même sur des sujets abstraits, complexes et non familiers. Peut argumenter une prise de position formelle de manière convaincante en répondant aux questions et commentaires ainsi qu'aux contre-arguments avec aisance, spontanéité et pertinence.

Utilisateur expérimenté - C2

Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

Peut défendre sa position dans une discussion formelle sur des questions complexes, monter une argumentation nette et convaincante comme le ferait un locuteur natif.

Les compétences évaluées sont les 4 compétences linguistiques classiques :

- Compréhension écrite.
- Compréhension orale.
- Expression écrite.
- Expression orale.

À ces 4 compétences nous ajoutons la mesure de sous compétences plus détaillées :

- Prononciation.
- Cohérence et cohésion.
- Grammaire.
- Vocabulaire.
- Aisance à l'oral.

Toutes ces compétences sont évaluées dans le cadre de mises en situation communicatives afin de ne pas être une évaluation abstraite mais bien une mesure de la capacité à interagir avec d'autres, à l'oral et à l'écrit.